

#### Chers amis,

l'AFC de Nantes organise une vente de vêtements d'occasion pour la saison automne/hiver uniquement : vêtements, accessoires (maroquinerie, foulards, bijoux...), chaussures, sport, uniformes scouts, grossesse..., pour femmes et enfants de 0 à 18 ans.

Vous devez d'abord enregistrer en ligne les articles que vous souhaitez proposer à la vente, dans la limite de **70 articles** : ventes.afc-nantes.org.

- Vos vêtements doivent être de saison, propres, en bon état, repassés et pliés.
- ◆ L'AFC se réserve le droit de refuser tout article troué, usé, taché, démodé.
- 10 % de vos ventes et de vos achats seront retenus par l'AFC pour la location de la salle.
- Une participation financière sera prélevée sur le montant de votre vente selon le tableau suivant :

Vous êtes adhérente aux AFC et	vous venez nous aider	4€
	vous ne venez pas nous aider	8€
Vous n'êtes pas adhérente aux AFC et	vous venez nous aider	8€
	vous ne venez pas nous aider	15€

Vous pourrez adhérer aux AFC sur place si vous le souhaitez.

Nous avons absolument besoin de votre aide pour le bon déroulement de la vente, en venant nous prêter main-forte lors de l'installation et du rangement.

Merci de vous inscrire sur les créneaux horaires qui vous seront proposés lors de l'enregistrement de vos articles.

Nous vous rappelons qu'il s'agit bien d'un vide-dressing de vêtements, <u>pas d'un dépôt-vente</u>. Merci donc de veiller à ce que les prix restent raisonnables, dans cet esprit de service et d'entraide!

Pour vous aider, voici un guide des prix de vêtements d'occasion.

Type d'article	Prix (€)	Type d'article	Prix (€)
Body	1	Chaussures enfant	5-10
Pyjama	3-5	Pull femme	3-10
Lainages	4-5	Pull ado	5-10
Pull enfant	4-5	Haut, tee-shirt femme	3-6
Robe enfant	5	Robe femme	6-10
Pantalon enfant	3-5	Pantalon, short, jupe femme	5-10
Salopette	3-5	Chaussures adulte	5-10
Chemise enfant	2-5	Manteau adulte	10-15
Manteau enfant	5-10	Chemise ado	5
Combipilote	10	Veste adulte	8-10



# **Comment faire?**

• 1ère ÉTAPE : ENREGISTREMENT EN LIGNE

Avant de déposer vos articles le mercredi 16 octobre, vous les aurez enregistrés sur le site <a href="http://ventes.afc-nantes.org">http://ventes.afc-nantes.org</a>.

Lors de l'enregistrement en ligne, si vous ne souhaitez pas que vos articles soient soldés à la fin de la vente (le jeudi 17 octobre de 12h à 13h30), vous devez décocher la case « soldable 50% ».

Imprimez la liste de vos vêtements enregistrés et glissez-la dans le sac de vêtements que vous apporterez lors du dépôt, le mercredi matin.

• 2ème ÉTAPE : ÉTIQUETAGE DES ARTICLES

Une fois vos articles enregistrés sur le site, étiquetez-les en recopiant ce qui est écrit dans le cadre :

la référence

le prix

la taille

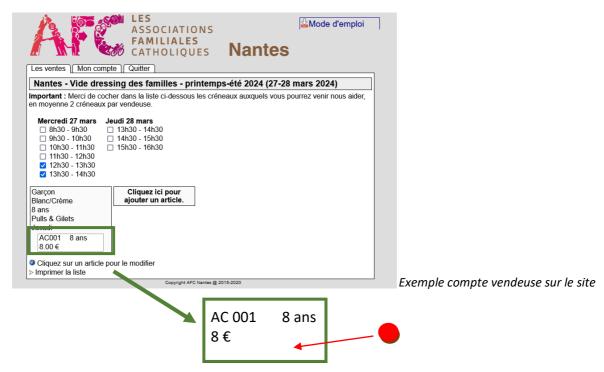


## le point rouge si vous ne voulez pas solder votre article

sur un morceau de scotch de peintre (ni étiquette, ni sparadrap).

Les initiales sont propres à chaque vendeuse !

<u>Évitez les feutres indélébiles</u> qui peuvent tacher les vêtements et veillez à coller l'étiquette sur le devant du vêtement, afin qu'elle soit bien lisible.



Modèle d'étiquette à recopier sur du scotch de peintre, avec un point rouge obligatoire si vous ne soldez pas votre article.



#### • 3ème ÉTAPE: DÉPÔT DES ARTICLES

Déposez vos articles (<u>sans cintre</u>) et la liste imprimée (le tout mis dans un sac type supermarché marqué à vos initiales de vendeuse, que nous garderons durant la vente et vous restituerons à la fin) : le mercredi 16 octobre 2024 de 8h30 à 11h30 sur le lieu de la vente :

Salle paroissiale Saint Jean-Marie Vianney, presbytère de Saint-Donatien, 4 rue Guillet de la Brosse - 44000 Nantes.

Votre liste imprimée est indispensable pour contrôler les vêtements lors du dépôt. Nous ne pourrons pas imprimer votre liste sur place.

## • 4ème ÉTAPE: RETOUR DES INVENDUS

Venez chercher vos articles invendus le jeudi 17 octobre 2024 entre 15h30 et 16h30 sur le lieu de la vente.

Merci de vous organiser pour que vous-même ou un tiers vienne récupérer votre sac et votre chèque.

Si vous ne souhaitez pas reprendre vos vêtements invendus, l'AFC se chargera de les donner à une association et vous enverra votre chèque par la poste : merci de nous le signaler lors du dépôt.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Pour toute question, vous pouvez contacter les deux responsables : videdressing@afc-nantes.org